

## L'apport de l'arabe dialectal dans l'activation des connaissances linguistiques lors de la production d'un texte argumentatif en FLE

(Cas d'étudiants en contexte plurilingue)

### The contribution of Dialectal Arabic to the activation of language knowledge when producing an argumentative text in FLE ( case study: students from multilingual contexts)

MANAA Khaoula <sup>1\*</sup>,

SAKER Amina<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Université de Batna 2,Algérie. <sup>2</sup>Université d'Oum El Bouaghi ,Algérie

k.manaa@univ-soukahrass.dz

aminasaker82@gmail.com

Laboratoire DECLIC

Date de réception:04-09-2022	Date de révision:12-11-2022	Date d'acceptation:30-12-2022
------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

#### Résumé:

Notre étude s'inscrit dans le domaine de la didactique de l'écrit, elle se focalise sur les contraintes liées à l'expression écrite, en vue de mettre en exergue l'apport du recours à la langue maternelle sur l'activation des connaissances linguistiques lors d'une production écrite chez les étudiants universitaire en Algérie. Notre objectif est de répondre à la problématique qui s'articule autour du recours à la langue mère (l'arabe dialectal) et son apport linguistique en production écrite ainsi que les différentes difficultés que les apprenants se sont confrontés lors des examens et pendant des activités de rédaction de différents types de textes. Dans le même ordre d'idée, et pour le même objectif, nous allons nous focaliser sur les textes écrits, car l'apprenant est souvent appelé à rédiger son texte tout en imaginant les attentes du destinataire. Ces contraintes nous poussent désormais à réfléchir à des solutions qui pourraient aider l'apprenant à surmonter ce problème linguistique.

#### Mots clés :

Langue maternelle, langue étrangère, plurilinguisme, alternance codique, traduction, Ecrit.

#### Abstract:

Our study is part of the field of the didactics of writing, it focuses on the constraints related to the written expression, in order to highlight the contribution of the recourse to the mother tongue on the activation of linguistic knowledge during a written production at the university students in Algeria. Our objective is to answer the problematic which is articulated around the

recourse to the mother tongue (dialectal Arabic) and its linguistic contribution in written production as well as the various difficulties that the learners faced during the examinations and during the activities of writing of various types of texts. In the same vein, and for the same objective, we will focus on written texts, as the learner is often called upon to write his text while imagining the expectations of the recipient. These constraints now lead us to think about solutions that could help the learner overcome this linguistic problem.

**Keywords:**

Mother tongue, foreign language, plurilingualism, codic alternation, translation, writing.

\*Auteur correspondant

## 1. INTRODUCTION :

Le recours à la langue parlée par l'apprenant (langue maternelle désormais, LM) en cours de français langue étrangère (désormais FLE), notamment chez un public bilingue et ou plurilingue représente l'objet de recherches multiples et de réflexions dans le domaine de didactique des langues étrangères, sciences du langage, et sociolinguistique.

La présente recherche s'inscrit dans le même champ de réflexion, réalisée auprès des étudiants de 2ème année licence, module de compréhension et expression écrite (C.E.E), puisque l'étudiant à ce niveau est appelé à manipuler et pratiquer la langue tout en réalisant des textes écrits en langue étrangère, dans le but de développer l'expression écrite, de manière à ce qu'il puisse donner son avis vis à vis d'un sujet proposé, et éventuellement de défendre son point de vue, de pouvoir argumenter à l'écrit.

Cependant, nous avons constaté lors de notre travail, des étudiants qui font souvent appel à la langue maternelle lors d'activité d'expression écrite et même à l'oral, ceci se manifeste clairement, quand ils demandent de traduire des mots en français, pendant l'activité de l'écrit (compréhension et expression écrite).

Nous supposons que la production d'un texte argumentatif présente des difficultés chez un nombre important d'étudiants, dans la mesure où ce type de texte véhicule des connaissances qu'ils ne maîtrisent pas et qui sont à la fois, importantes dans leurs produits.

Ceci nous amène à poser la problématique suivante : à quelle mesure le recours aux ressources langagières multiples des étudiants pourraient surmonter leur blocage en classe de FLE?

De cette problématique découle notre hypothèse principale qui consiste à supposer l'apport de l'arabe dialectal sur l'expression écrite, notamment sur la qualité du texte argumentatif produit chez les apprenants.

Ces étudiants sont alors contraints d'élaborer la représentation du contenu de ces textes à partir d'un bagage insuffisant ou en conflit avec les principes scientifiques implicites ou énoncés dans les textes écrits. En FLE, les difficultés sont encore plus importantes dans la mesure où la mémoire du travail est rapidement saturée par les traitements linguistiques .

Nous rappelons donc, que notre objectif de recherche est de :

- Cerner les contraintes liées à l'expression écrite.
- Mettre en exergue l'apport du recours à la langue maternelle sur l'activation des connaissances linguistiques lors de la production d'un texte argumentatif, dans une séquence de travail en classe de FLE.

### 1. Fondements théoriques

L'argumentation à l'écrit se fait par l'échange et les interactions entre les sujets apprenants, raison pour laquelle cette recherche s'inscrit dans le cadre de la théorie de pragmatique du langage fondée par **Kerbrat Orechionni**, pour qui, dans un discours, le langage est un moyen d'échange, et les interactions permettent d'évoluer ; dans ce sens elle explique qu'on distingue entre trois types de pragmatique du langage dans le discours : « 1. la pragmatique du premier type ou pragmatique de l'énonciation, qui étudie le langage en situation ; 2. la pragmatique du deuxième type qui envisage le langage comme « un moyen d'agir sur le contexte interlocutif, et permettant l'accomplissement d'un certain nombre d'actes spécifiques » (les actes de langage, c'est-à-

*dire les actes réalisés au moyen du langage) ; 3. la pragmatique du troisième type ou pragmatique interactionniste qui envisage le langage comme un moyen d'échange et d'évolution par l'échange ».*

La théorie des actes de langage d'Austin (1962), reprise en partie par Searle (1972), puis par Searle et Vanderveken (1985), Brown et Levinson (1987), Vanderveken (1992) et Kerbrat-Orecchioni (1992, 2008), propose de considérer que tout énoncé produit dans une situation de communication correspond à la réalisation d'un acte social appelé « acte de langage ». Vu ainsi, le langage permet d'agir sur autrui (Bracops, 2010). Produire un énoncé correspond à réaliser trois types d'actes : un acte locutoire, ce qui est dit explicitement ; un acte illocutoire, ce que le locuteur veut signifier au moyen de son énoncé ; et un acte perlocutoire, c'est-à-dire l'effet du message sur le destinataire ».<sup>1</sup>

## **2. Le Contexte linguistique algérien**

La question du paysage linguistique a été posée dans plusieurs travaux de réflexion, notamment ceux qui traitent de la situation sociolinguistique de pays d'un Grand Maghreb francophone, là où la langue française s'installe depuis la sphère coloniale, omniprésente dans le quotidien des locuteurs maghrébins, d'une manière ou d'une autre, occupant un espace de grande importance, parallèlement à d'autres variétés linguistiques.

Pour le cas de l'Algérie, il s'agit d'une concurrence entre « des » langues qui y coexistent formant un paysage linguistique extrêmement riche ; on en parle d'une véritable diversité linguistique.

Politiquement parlant, on y compte deux langues nationales officielles, à savoir la langue arabe (depuis la constitution de 1963) et l'amazighe, qui a gagné son statut de 2<sup>ème</sup> langue nationale officielle suite à la déclaration de l'ex président Abd EL-Aziz Bouteflika le 12 Janvier 2016.

Nous y comptons aussi, d'autres variétés qui diffèrent selon la zone géographiques, qui remontent à des années de l'histoire, qui persistent encore, sans un

statut officiel, pour défendre la culture et l'identité de ses locuteurs à travers le temps, tel que le chaoui (Aurès), le targui (au Sahara, Sud algérien) .

En parallèle, la langue française et la langue anglaise comme deux langues étrangères.

Il est à noter à ce niveau que le français est considéré comme langue étrangère, en contrepartie, il est la langue d'enseignement à l'université notamment pour les filières scientifiques, à savoir médecine, pharmacie, ...

L'Université algérienne, influencée par l'expansion de l'anglais dans le monde, se penche aujourd'hui vers une nouvelle perspective de remplacement du français par L'anglais.

Pour toutes ces raisons, l'Algérie est considérée comme pays plurilingue du moment que le locuteur algérien a tendance à pratiquer aussi bien l'arabe que le français, du moment où la situation linguistique a une influence majeure sur toutes ses pratiques langagières, notamment sa culture et son identité.

### **3. Langue maternelle / dialecte**

Dans un sens large, la langue maternelle signifie la langue parlée par le locuteur au quotidien avec son entourage, acquise depuis la naissance ; dans le dictionnaire de didactique, elle est définie comme, contrairement à la langue étrangère, qui signifie un système linguistique étranger par rapport à la culture est l'identité du locuteur, elle possède un statut officiellement désigné par des autorités.

Le dialecte, signifie plutôt « une forme régionale de la langue » (dictionnaire le Robert) , géographiquement limité, en quelques sortes , la façon de communiquer dont nous avons hérité de nos grands-parents .

En ce qui concerne la langue maternelle des algériens , celle parlée au quotidien, acquise en milieu familial dès sa naissance, appelée « darija » , et dans quelques contextes scientifiques « l'arabe algérien » , est d'un caractère différent; il s'agit ni de l'arabe classique , ni d'un français correctement articulé , il s'agit plutôt d'un mélange entre

plusieurs variations , c'est une sorte d'un métissage , un mélange entre arabe français et quelques emprunts à d'autres langues et ou variations linguistiques .

Cette situation de richesse linguistique a tendance à être un encombrement par rapport aux locuteurs, ceci a sollicité des chercheurs en linguistique et sociolinguistique à réaliser des réflexions concernant « une planification » des langues existantes en Algérie, afin d'aider le locuteur à se positionner.

#### 4. Contexte plurilingue

Le plurilinguisme, littéralement, tel que défini dans Larousse dictionnaire, désigne la capacité d'un locuteur de s'exprimer dans plusieurs langues.

Cette notion, dans d'autres contextes nommée multilinguisme, désigne une communauté et ou une personne qui peut accéder à plusieurs langues tant à l'écrit qu'à l'oral.

*« [...]d'une part, le bilinguisme institutionnalisé dans le système éducatif depuis 1962 [...], dans l'appareil administratif et économique de l'Etat au sein duquel les deux langues se « partagent » les domaines - à l'arabe les secteurs de légitimité et de souveraineté nationales, au français les secteurs technologiques et économiques [...] et, d'autre part, le bilinguisme dans la réalité des pratiques des locuteurs algériens, dans la réalité de la communication, dans laquelle le français a laissé son empreinte non seulement dans les différents dialectes, mais a marqué aussi certains usages de la variété standard et enfin, participe d'une compétence bilinguale [...].<sup>2</sup>*

Selon **Michèle Verdelhan-Bourgade**, le plurilinguisme représente, en tant que tel, un développement de la notion du bilinguisme, celle qui désigne la capacité d'un locuteur de parler deux langues.<sup>3</sup>

Il s'agit donc d'une nouvelle dimension du bilinguisme.

Jean Pierre Cuq le définit comme : « *capacité d'un individu d'employer à bon escient plusieurs variétés linguistiques* ». <sup>4</sup>

Pour le contexte algérien, il s'agit d'une situation plurilingue du moment que le locuteur algérien a tendance à pratiquer plus de deux langues : « *Les sujets parlants*

*algériens développent en fait un langage hybride nourri à partir d'un brassage de langues et de cultures* ». <sup>5</sup>

## 5. Le contact des langues

Littéralement parlant, le contact des langues signifie un métissage qui se produit entre deux ou plusieurs langues dans une même conversation menée par un même locuteur.

Cela signifie que pour un sujet parlant pratiquant deux ou plusieurs langues, parallèlement à sa langue maternelle il est possible que les langues formant le contexte dont il fait partie entrent en contact, pour plusieurs *raisons* (besoin et/ou plaisir de s'exprimer dans une autre langue), et sous de *différentes formes* (interférence linguistique et ou traduction).

Linguistiquement parlant, ce phénomène a des *conséquences linguistiques* tel que l'alternance codique intra phrastique où « *des structures syntaxiques appartenant à deux langues co-existent à l'intérieur d'une même phrase* » <sup>6</sup> ; cette dernière est considérée, pour **SHANA POPLACK**, dans une approche variationniste, le processus le plus important.

Il s'agit métissage qui peut prendre plusieurs formes.

## 6. Causes de contact des langues<sup>7</sup>

**6.1. Facteur géographique** : la proximité de deux variétés linguistiques engendre un contact entre les deux, chacune d'elles ajoute à son répertoire de nouveaux mots.

**6.2. Facteur économique, culturel, politique** : une langue qui possède une puissance économique, politique ou culturel et qui véhicule dans le monde entier va certainement influencer les autres langues, à l'exemple de l'anglais nos jours.

**6.3. Facteur lexical :** ça signifie la notion du besoin, c'est à dire combler le besoin lexical en cherchant le mot qui manque dans une autre variété en prenant le mot tel qu'il est ou parfois même l'adapter phonétiquement.

En revanche ce contact de langues engendre de différentes conséquences :

## 7. Formes et conséquences de contact des langues :

**7.1. L'alternance codique :** le fait d'alterner des codes signifie passage dynamique d'une langue à une autre ; ce phénomène est lié aux situations de communication de locuteurs bilingues et ou plurilingues.

**7.2. L'interférence linguistique :** il s'agit d'un phénomène linguistique engendré par le contact des langues ; **Mackey** (1976) définit ce phénomène comme suit : *« l'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on en écrit une autre »*<sup>8</sup>, C'est-à-dire l'influence exercée sur une langue par une autre langue dans une même conversation, même situation de communication.

Dans : *La Linguistique, Guide alphabétique, p 308*, Andrée Tabouret Keller la définit comme suit *« ce terme désigne le processus qui aboutit à la présence dans un système linguistique donné d'unités et souvent de mode d'agencement appartenant à un autre système »*.<sup>9</sup>

On distingue trois types d'interférence :

➤ **Phonique :** Comme l'indique son appellation, ce type d'interférence concerne les sons. Il s'agit d'adapter un son au système phonétique d'un système linguistique en s'exprimant dans un autre ; cependant cette interférence est souvent inconsciente, ceci est expliqué dans l'extrait : *« une adaptation d'un son (souvent inconsciente), d'un son au système phonétique d'une langue en parlant une autre langue. Par exemple, la différence importante des systèmes phonologiques de l'arabe et de l'amazighe d'avec celui du français, notamment au niveau des voyelles, engendre beaucoup d'interférences des premières dans l'usage de la seconde dans le discours des Maghrébins »*.<sup>10</sup>



«[...] un phonème de la langue cible par l'intermédiaire d'un phonème de la langue maternelle ; les deux phonèmes seront dès lors reconnus et réalisés comme étant absolument identiques »<sup>11</sup>

➤ **Syntaxique** : Ce type d'interférence concerne l'organisation structurale d'une phrase dans une langue 2 selon celle d'une langue 1 : « elles *consistent à organiser la structure d'une phrase dans une langue B selon celle de la première langue A* ». <sup>12</sup>

➤ **Lexicale** : Ce type est le plus fréquent notamment chez les locuteurs bilingues et ou plurilingues.

## 8. L'emprunt linguistique

### Qu'est-ce qu'un emprunt ? <sup>13</sup>

L'emprunt linguistique est un procédé qui consiste, à adopter intégralement ou partiellement une unité ou un trait linguistique d'une autre langue. Le terme *emprunt* désigne également un élément introduit dans une langue selon ce procédé. Les principales composantes de la langue peuvent être touchées : lexicale, sens, morphologie, syntaxe et prononciation.

Il importe de préciser que le degré d'adaptation des emprunts au système du français est très variable. En effet, si certains sont facilement reconnaissables, d'autres passent le plus souvent inaperçus pour la majorité des gens. L'emprunt, comme la création lexicale, peut représenter un procédé d'enrichissement linguistique : il permet aux langues de maintenir leur vitalité, de se renouveler et d'évoluer. Il n'est donc pas mauvais en soi, et il est même normal, voire essentiel. Toutefois, particulièrement dans le contexte général de l'aménagement linguistique au Québec, ce procédé doit faire l'objet d'une attention particulière.

## 9. Traduction

**La traduction** c'est « *l'énonciation dans une autre langue (ou langue cible) de ce qui a été énoncé dans une langue (la langue source), en conservant les équivalences sémantiques et stylistiques* » (Le Larousse).

Pour le cas du contexte bilingue et/ou plurilingue ; l'apprenant opte pour la traduction en langue maternelle afin de surmonter un blocage qui est du dans la plupart des cas, à une insuffisance lexicale.

## **10. Objectifs de l'enseignement de l'écrit en L2**

L'objectif principal de l'enseignement de l'écrit à ce niveau (LE) est de former des apprenants stratèges : automatiser chez l'apprenant un comportement mental (compétences, capacités et performances) permettant d'investir ses connaissances linguistiques antérieures.

## **11. Méthodologie de travail**

La partie théorique englobe la délimitation de concepts autour des langues, dialectes et leur contact, qui sont utiles pour la partie pratique.

La deuxième partie de cet article est consacrée à l'expérimentation réalisée au niveau du département du français (université Med-Cherif Messadia Wilaya de souk ahras) se focalisant sur le recours à l'arabe dialectal, sur l'interférence linguistique, l'emprunt ainsi que la traduction de mots el LM, une occasion pour vérifier l'hypothèse formulée dans la problématique.

Nous avons opté pour l'activité d'écriture effectuée selon deux niveaux :

- a) **La compréhension de l'écrit** : là où nous avons discuté le thème de formation des formateurs, dans le cadre d'un cours magistral, en se basant sur un passage de Philippe MURIEU, comme texte d'appui. La démarche est de lire le passage aux étudiants en lançant un débat d'idée en se basant sur les techniques argumentatives, en vue de les préparer à la deuxième phase du cours, celle de l'expression écrite

- b) **L'expression écrite** : il s'agit d'une consigne d'expression écrite<sup>14</sup>, là où les étudiants sont appelés à rédiger un texte argumentatif donnant leurs avis concernant la situation éducative ainsi qu'au sujet de formation des formateurs.

Après la lecture du texte aux étudiants (texte argumentatif de Philippe MURIEU), un groupe d'étudiants G1 échange pendant dix minutes spontanément, de la manière habituelle (le recours à l'arabe dialectal est permis) discutant le thème de formation des formateurs, alors qu'un second groupe G2 discute le même thème en FLE (Recours à l'arabe dialectal interdit).

- La principale hypothèse consiste à supposer un effet plus important de l'arabe dialectal sur l'activation des connaissances linguistiques et sur la qualité du texte produit à l'oral et à l'écrit.
- Nous attendons en particulier une interaction entre les étudiants en évaluant le niveau de pertinence des réponses notamment en ce qui concerne l'argumentation.

## 12. Objectifs et Méthode d'évaluation

Cette étude nous permet dès lors, de vérifier nos hypothèses, ceci se réalise, non seulement suite aux copies des étudiants, mais aussi, à plusieurs séances pédagogiques effectuées lors de notre enseignement dans lesquelles, l'activité de l'écrit revient d'une manière récurrente, puisqu'elle fait l'objet de notre recherche.

- a) **Au niveau de la compréhension de l'écrit** : elle est évaluée selon une grille élaborée par l'enseignant responsable du module.

L'expérience nous a permis de recueillir un nombre de constats :

- a) La compréhension ne pose pas de problème les étudiants ils comprennent le message transmis en FLE.
- b) Les étudiants ont tendance à penser en LM et s'exprimer en FLE ce qui crée un décalage et des interférences à l'oral.

- c) La langue maternelle a une influence majeure sur l'esprit de l'être humain ce qui explique le recours fréquent à la LM en séance de LE.
- d) Le problème se pose au niveau de *l'expression* (orale et ou écrite)
- e) Les contraintes sont liées à :
  - ✓ Un bagage lexical insuffisant
  - ✓ Non maîtrise de la langue cible

b) **Au niveau de l'expression écrite** : elle est évaluée à travers l'analyse des copies des étudiants.

➤ **Consigne** : À la lumière du cours, dites ce que vous pensez à propos de « *formation des formateurs* », et parlant des défis auxquels est confronté de l'enseignant aujourd'hui.

➤ **Recueil des données de public cible** :

Type de cours	Cours + TD Compréhension de l'écrit + expression écrite		
Niveau visé	2 <sup>ème</sup> année licence 02 groupes		
Âge	Adultes (+ de 21 ans)		
Durée	Cours (activité de compréhension : 1hr 30 minutes) TD (activité d'expression écrite) 1hr (60 minutes)		
Compétences visées	Compréhension de l'écrit	Expression écrite	L'argumentation à l'écrit

➤ **Constats, résultats et analyse**

La production écrite a été évalué selon trois critères essentiels, à savoir : le critère de **fond** et **forme**, le critère **linguistique** (lexique, grammaire, orthographe) et les interférences.

**Table 1 : Erreurs interférentielles enregistrées dans les travaux d'étudiants en question**

Exemples Numéro	Erreur	Type d'interférence	Forme correcte	Analyse de l'erreur
01	Dans le primaire	Interférence grammaticale	Au primaire	'au' est l'article définit qui s'utilise devant les noms masculins commençant par une consonne : contraction pour 'à le' : Au primaire = au primaire
02	La façon d'enseigner elle se change avec le temps	Interférence grammaticale	La méthode d'enseignement change avec le temps	L'usage du verbe pronominal 'se changer' au lieu du verbe 'changer' indique une non maîtrise du système linguistique français
03	Et ça ouvre le porte	Interférence morphologique	La porte	Confusion au niveau du genre : 'la porte ' féminin en français , masculin en arabe 'ELbeb ' influence de la LM
04	Tout le classe	Interférence morphologique	Toute la classe	Influencé par la langue arabe, l'étudiant n'a pas fait l'accord
05	L'enseignant donné un	Interférence syntaxique	L'enseignant a donné un	Omission de l'auxiliaire (influence de la LM : l'auxiliaire

	exercice		exercice	n'existe pas dans le système linguistique arabe
06	Pour transformer l'information à l'étudiant	Interférence lexicale	Pour transmettre l'information à l'étudiant	Non maîtrise du vocabulaire français : absence du lexique : à ce niveau l'étudiant n'a pas trouvé le verbe adéquat 'transmettre' , il l'a remplacé par un verbe proche 'transférer'
07	C'est une obligation de tout le monde	Interférence syntaxique	C'est la responsabilité de tous	L'influence de la LM est à l'origine de la confusion du genre : 'Une obligation' nom féminin en français est l'équivalent de 'Fardh' nom masculin en arabe
08	Il faut que parler	Interférence syntaxique	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Il faut parler</li> <li>– Il faut qu'il parle</li> </ul>	La non maîtrise de syntaxe est à l'origine de l'usage du verbe 'parler' en mode infinitif au lieu de le conjuguer en mode conditionnel.
09	Pas comme les années d'avant pas comme aujourd'hui	Traduction littérale	La situation aujourd'hui est différentes	L'usage d'expressions littéralement traduites de LM en LE est un signe d'influence majeure de la LM sur l'apprentissage de la
10	Il doit toujours	Traduction littérale	Il doit toujours	LE notamment chez le

	de pratiquer la langue		manipuler la langue, communiquer en cette langue « de » équivalent de « an » en arabe	locuteur bilingue qui s'exprime en LE en pensant en LM .
11	Laisse l'étudiant de comprendre le thème	Traduction littérale	Permet à l'étudiant de comprendre « laisse » équivalent de « ttarouk majal »	
12	Les élèves de primaires sont innocents pas encore des adultes pour bien comprendre rapidement	Traduction littérale	Les élèves de primaire sont encore jeunes pour pouvoir assimiler aussi rapidement	

**Table 2 : Traductions en LM**

Exemple	Mot rédigé en arabe	Forme correcte
---------	---------------------	----------------

numéro		
13	Et il est contrôlé par 'moufatich'	L'inspecteur
14	'manahej' pédagogiques	Les méthodes pédagogiques
15	L'enseignant doit être 'isaami'	Autodidacte
16	L'enseignant doit 'ytawer' son travail	L'enseignant doit savoir comment développer son travail
17	Le monde entier c'est langlais qui marche ('intacharat')	L'Anglais est la langue véhiculaire
18	La méthode des anné passé dans l'histoire ('aa bekri')	La méthode d'antan
19	L'enseignant doit de maitriser ('y'aaref') lexel et word	L'enseignant doit maitriser l'outil informatique

➤ **Commentaires :**

- Un nombre important d'interférences a été enregistré dans les copies corrigées, des interférences de type : grammaticale, lexicale, syntaxique, morphologique.<sup>15</sup>
- La traduction littérale a aussi été présente dans un nombre de copies.

➤ **Analyse**

1. **Origine d'interférences grammaticale et morphologique :**

D'après l'analyse des erreurs et interférences (comme indiqué dans le tableau dessus <sup>16</sup> nous comprenons que l'influence de la langue maternelle est à l'origine de ce type d'interférence : ce type d'erreur montre une influence de la LM sur la production de l'étudiant en LE, dans la mesure où ce dernier (l'étudiant) pense en LM en s'exprimant en LE.



**Exemple N° 01 :** *'Dans le primaire'* est une expression qui signifie pour l'étudiant l'expression *'au pallier primaire'*; à ce niveau l'étudiant, influencé par la LM, a confondu entre: 'dans' et 'au'.

En langue française, la préposition « **dans** » est utilisée pour indiquer soit la temporalité (synonyme de 'pendant') soit pour indiquer l'appartenance (situation, état d'une personne ou une chose).<sup>17</sup>

Pour l'article « **au** » c'est est un article défini utilisé comme contraction pour la préposition 'à le ' devant les noms masculins commençant par une consonne ou une 'H' muette.

Donc l'origine de cette interférence est l'influence de la LM.

## **2. Origine d'interférence lexicale et syntaxique :**

Les interférences de ce type, nous ont permis de comprendre que la non maîtrise du système linguistique français.

**Exemple N° 05 :** « *l'enseignant donné un exercice* »: l'omission de l'auxiliaire est une interférence linguistique de type syntaxique dont l'origine est l'influence de la LM, à où l'auxiliaire n'existe pas dans le système linguistique arabe.

## **3. La traduction : dans certaines copies :**

Les étudiants pendant la pratique de l'écrit ont fait des interférences et opté pour la traduction: nous avons enregistré des passages qui contiennent des mots orthographiés en « arabe » et en « arabe dialectal »<sup>18</sup>, Il est à noter à ce niveau que l'étudiant en situation de blocage (absence du lexique nécessaire) opte pour la traduction en LM, système linguistique le plus proche, afin de surmonter ce blocage.

**Exemple N° 09 :** « *pas comme les années d'avant pas comme aujourd'hui* » la forme correcte de cette expression est la suivante : « *la situation aujourd'hui est différente* », nous pouvons remarquer clairement que l'étudiant à ce niveau a « *pensé* »

en LM, et « *s'est exprimé* » en LE, en réalisant « *une traduction littérale* » ce qui a engendré ce type d'interférence.

Donc c'est la LM qui à l'origine de cette interférence.

**Exemple N°13 :** « *L'enseignant est contrôlé par 'moufatich'* » la forme correcte de cette expression est la suivante : « *l'enseignant est contrôlé par un inspecteur* » : 'moufatich' en arabe classique est l'équivalent du nom masculin singulier « *inspecteur* » en langue française.

**Exemple N° 19 :** « *L'enseignant doit de maîtriser 'yaaref Lexel et Word'* » la forme correcte de cette expression est la suivante : « *l'enseignant doit maîtriser Lexel et Word* », à ce niveau l'étudiant a utilisé 'yaaref', en arabe, qui est l'équivalent du verbe 'savoir' conjugué à la troisième personne du singulier 'il' : L'absence du terme dans le répertoire linguistique de l'étudiant est à l'origine de ce type d'interférence.

### 13. Synthèse

De point de vue cognitif, les difficultés rencontrées par ces apprenants en FLE sont importantes dans la mesure où la mémoire de travail est rapidement saturée par les traitements linguistiques, à savoir que pour le cas d'étudiants de 2<sup>ème</sup> année licence, la production d'un texte argumentatif en langue étrangère est une activité qui peut présenter des difficultés dans la mesure où ce type de texte véhicule des connaissances souvent étrangères à la culture des apprenants., ces apprenants sont alors contraints d'élaborer la représentation du contenu de ces textes à partir d'un bagage linguistique insuffisant ou en conflit avec les principes scientifiques implicites ou énoncés dans les textes.

Ceci dit la langue maternelle est omniprésente en classe de FLE, d'une manière directe (par le biais de la traduction) et/ou indirecte (émergence d'interférences de différents types) chez un public bilingue, et cette dernière n'empêche pas en cette

situation l'acquisition de langue étrangère, ce qui explique qu'elle a un impact positif sur l'apprentissage de FLE.<sup>19</sup>

### **Conclusion :**

Au terme de cette activité de terrain, nous avons pu confirmer l'hypothèse de départ, celle de l'influence favorable de la LM sur les productions écrite d'un texte argumentatif en FLE, chez un public plurilingue.

Il est à signaler à ce niveau que le plurilinguisme du public cible n'a pas été handicap par rapport à l'apprentissage, mais a joué plutôt le rôle d'une source de richesse notamment par rapport au répertoire linguistique de l'apprenants.

Les résultats auxquelles nous sommes arrivés ouvrent de nouvelles perspectives à la didactique cognitive de la production écrite en FLE, en contexte plurilingue, notamment en ce qui concerne la prise en compte de la situation plurilingue du sujet apprenant, autrement dit, opter pour des méthodes qui se penchent vers un enseignement adapté à un public bilingue voir plurilingue.

### **Liste Bibliographique :**

- BENRABAH M (1999) , Langue et pouvoir en Algérie , Séguier, Paris.
- BILLIEZ J (2003), Contacts de langues, modèles, typologie, intervention , le Harmattan, Paris.
- BILLIEZ J. et SIMON D-L (1998) , Alternance des langues; enjeux socioculturels et identitaires , LIDIL N°18, Paris.
- Bounouara, Y. Legros, D. (2016). Apprentissage en contexte plurilingue : Etat de la recherche, in Afsata Paré-Kaboré, François Sawadogo & Denis Legros (Eds.), Apprentissage en contexte culturel plurilingue et numérique (pp. 53-81), le Harmattan, Paris.

- DE HEREDIA C , L'individu bilingue et ses langues : du bilinguisme au parler bilingue .
- DERRADJI Y. ( 1995) , Alternance codique et français parlé en Afrique , Queffelec A.P.U.P, Aix en Provence.
- EHRHART,S. ((2003), l'alternance codique dans le cours de langue : le rôle de l'enseignant dans l'interaction avec l'élève.
- Hoareau Y. & Legros D (2006). Rôle des contextes culturels et linguistiques sur le développement des compétences en compréhension et en production de textes en L2 en situation de diglossie. In Bertrand Troadec (Ed.). Culture et Développement Cognitif, *Enfance*, 2, 191-199 :
- TALEB IBRAHIMI Kh (1997) , Les Algériens et leur (s) langue (s) , ed. Dar El Hikma, Alger.
- ZONGO B (2004) , Le parler ordinaire multilingue à Paris ; ville et alternance codique , le Harmattan, Paris, 2004.
- Castellotti, V., Coste, D. & Moore, D. (2001), Le proche et le lointain dans les représentations des langues et de leur apprentissage, In Matthey, M. (éd.).
- Bahloul, N. Construction transitive et apprentissage des micro-systèmes du verbe chez des apprenants arabophones de FLE, Thèse de doctorat. Université d'Annaba (Algérie). Sous la direction de Jean-Pierre Cuq et Saddek Aouadi.
- Coste, D., Moore, D. & Zarate, G. (1997). Compétence plurilingue et pluriculturelle. Strasbourg: Conseil de l'Europe. Disponible en ligne. [http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/SourcePublications/CompetencePlurilingue09web\\_FR.doc](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/SourcePublications/CompetencePlurilingue09web_FR.doc)
- Evangélie Moussouri, Pratiques didactiques et représentations : un outil pour la conception d'une formation destinée aux enseignants des langues secondes/d'origine , Recherches en didactique des langues et des cultures [En

- ligne], 7-2 | 2010, mis en ligne le 01 octobre 2010, consulté le 30 avril 2019. URL: <http://journals.openedition.org/rdlc/2153>; DOI: 10.4000/rdlc.2153
- <https://www.studocu.com/row/document/universite-bordeaux-montaigne/sociolinguistique/cours-3-les-causes-du-contact-des-langues/1996291>
  - <https://journals.openedition.org/dse/1334?lang=en#:~:text=La%20th%C3%A9orie%20des%20actes%20de,le%20contexte%20et%20la%20politesse.>
  - <https://doi.org/10.4000/dse.1334>. L'oral pragmatique : un objet d'enseignement/apprentissage nécessaire pour faciliter l'entrée des élèves dans le monde scolaire Martine De Grandpré, Lizanne Lafontaine and Ginette Plessis-Bélaïr p. 11-36
  - <https://doi.org/10.4000/trema.246>
  - Poplack Shana. Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste. In: Langage et société, n°43, 1988. Conférences plénières du colloque de Nice : Contacts de langues : quels modèles. pp. 23-48; doi : <https://doi.org/10.3406/lsoc.1988.3000>
  - [https://www.persee.fr/doc/lsoc\\_0181-4095\\_1988\\_num\\_43\\_1\\_3000](https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1988_num_43_1_3000)
  - Cours 3 Les causes du contact des langues sociolinguistique : les causes du contact des langues Cours en M1 SDL de A.Pascaud <https://www.studocu.com/>
  - Abdulghani Al-Hajebi, L'interférence de l'anglais sur le français chez les apprenants canadiens du français langue seconde , Recherches en didactique des langues et des cultures [En ligne], 16-2 | 2019, mis en ligne le 05 septembre 2019, consulté le 21 septembre 2021. URL: <http://journals.openedition.org/rdlc/6788>; DOI: <https://doi.org/10.4000/rdlc.6788>
  - <https://www.lerobert.com/google-dictionnaire-fr>

---

<sup>1</sup><https://journals.openedition.org/dse/1334?lang=en#:~:text=La%20th%C3%A9orie%20des%20actes%20de,le%20contexte%20et%20la%20politesse.>

<https://doi.org/10.4000/dse.1334>. L'oral pragmatique : un objet d'enseignement/apprentissage nécessaire pour faciliter l'entrée des élèves dans le monde scolaire, Martine De Grandpré, Lizanne Lafontaine and Ginette Plessis-Bélaïr, p. 11-36.

<sup>2</sup> Taleb Ibrahim, 1997 : 52.

<sup>3</sup> <https://doi.org/10.4000/trema.246>

<sup>4</sup> (CUQ, dir. 2003, p. 195)

<sup>5</sup> (Bahloul, 2009 : 257)

<sup>6</sup> Poplack Shana. Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste. In: Langage et société, n°43, 1988. Conférences plénières du colloque de Nice : Contacts de langues : quels modèles. pp. 23-48; doi : <https://doi.org/10.3406/lsoc.1988.3000>  
[https://www.persee.fr/doc/lsoc\\_0181-4095\\_1988\\_num\\_43\\_1\\_3000](https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1988_num_43_1_3000)

<sup>7</sup> Cours 3 Les causes du contact des langues sociolinguistique : les causes du contact des langues Cours en M1 SDL de A.Pascaud <https://www.studocu.com/>

<sup>8</sup> Abdulghani Al-Hajebi, L'interférence de l'anglais sur le français chez les apprenants canadiens du français langue seconde , Recherches en didactique des langues et des cultures [En ligne], 16-2 | 2019, mis en ligne le 05 septembre 2019, consulté le 21 septembre 2021. URL: <http://journals.openedition.org/rdlc/6788>; DOI: <https://doi.org/10.4000/rdlc.6788>

<sup>9</sup> La Linguistique, Guide alphabétique, p 308

<sup>10</sup> <https://cte.univ-setif2.dz/moodle/mod/page/view.php?id=25798>

<sup>11</sup> Dweik, 2000 : 225, cité par Hasanat, 2007 : 211-212

<sup>12</sup> Calvet, La Sociolinguistique, 8ème édition mise à jour

<sup>13</sup> [https://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=5442](https://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5442)

<sup>14</sup> Il est à signaler ici que dans le système LMD, le volume horaire réservé à la discipline « expression écrite » est de 3heures par semaine.

<sup>15</sup> Voir table 1.

<sup>16</sup> Voir table 1.

<sup>17</sup> <https://www.lerobert.com/google-dictionnaire-fr>

<sup>18</sup> Voir table 2.

<sup>19</sup> Castellotte et Moore 1997.